



C'est la quintessence d'un communiqué rendu public ce 29 avril par la Direction de ce grand centre commercial de la zone de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Le quotidien Le Jour, dans un article publié le 28 avril 2021, s'interrogeait si Le Douala Grand Mall devait éminemment fermer ses portes.

Le journal d'Haman Mana s'appuyait sur une annonce publiée il y a peu dans le quotidien gouvernemental Cameroon Tribune. « **la société immobilière Craft Development, de Mathurin Jidjouc Kamdem, promoteur du Douala Grand Mall est attaquée en justice par son partenaire Valère Tchoumtchoua qui l'accuse d'avoir maquillé les comptes pour simuler une faillite** », informait le tabloïd, non sans mentionner qu'un administrateur provisoire vient d'être désigné alors que les deux camerounais partenaires au projet s'affrontent en justice.

Démenti

Ce 29 avril 2021, le Jour a publié un communiqué de Douala Grand Mall, dans lequel un démenti formel est apporté sur la prétendue mise sous administration provisoire. « **Il a été porté à notre attention qu'une société dénommée SCI CRAFT DEVELOPMENT,**

prétendument décrite comme étant promotrice de Douala Grand Mall serait sous administration provisoire. Nous tenons à rassurer le Gouvernement de la République du Cameroun, les locataires, fournisseurs, prestataires de services, le personnel et le public en général que Douala Grand Mall n'a PAS été placé sous administration provisoire et continue à opérer normalement. Afin de dissiper tout doute, la Société Douala Retail and Convention Center (DRCC), est une société à responsabilité limitée de droit camerounais et propriétaire unique de Douala Grand Mall. Tout amalgame avec une autre entreprise et ou le statut opérationnel de DRCC est non fondé et fallacieux», lit-on dans le texte signé Me Serges Martin Zangue, le conseil de DRCC.
